

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2023

Présents : MMES BOUILLET Nelly, BUDNY-GALA Lydia, CATY Francine et ZAPATA Annie et MM. BILLON Stéphane, COTTAZ Gilles, DELAGE Patrick, HÉRITIER Alban, GUILLOT Frédéric, LARENAUDIE Anthony, LE COSTOËC Thierry, LE GALLIARD Frédéric, POUTARD Sébastien et VIAL Alain.

Secrétaire de séance : Mr HÉRITIER Alban

Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte-rendu de la séance du 21 novembre 2022, accepté à l'unanimité.

Commission finances :

Approbation à l'unanimité de la réalisation des délibérations modificatives pour le budget 2022.

La constitution du budget prévisionnel pour 2023 prend en compte les préconisations inscrites dans la loi de finance.

La majorité des lignes budgétaires feront l'objet d'une augmentation de 7 % pour tenir compte du taux annoncé de l'inflation.

Concernant les lignes relatives aux énergies, elles seront réévaluées à hauteur de 30%.

Pour l'alimentation, il est prévu d'inscrire une augmentation de 15%

Le plan action 2023 ci-dessous a été voté à l'unanimité

PLAN ACTION

	HT	TTC
2022		
<u>Peu leby</u>		
2023		
<u>Salle polyvalente</u>		
gros œuvre	9 712,40	10 683,64
peinture	2 964,00	2 964,00
équipement	7 813,41	9 376,09
	20 489,81	23 023,73
cheminée	3 500	
tables	6 000	
<u>local</u>		
sous compteur	297,27	356,72
<u>reprise concessions</u>		6 830,40

<u>Adressage</u>		3 382,00
<u>Voierie40%DETR</u>	18 910,00	22 692,00
<u>Ecole maternelle</u>		
Rideaux	2 534,99	3013,92
Aménagement entrée		
Abri extérieur		
<u>mur Lavaud</u>	1 500,00	
<u>mur marché</u>	1500,00	
TOTAL		
<u>Sécurisation routes</u>		
<u>Plan énergie</u>	5 564,22	6677,06
2024		
Bâtiment communal		
Aménagement bourg		
Ombrière		
Carrefour boutique		
Bibliothèque		

Concernant les travaux au sein du cimetière, la Mairie a fait une demande de devis pour la reprise de 35 concessions. Les futures ventes de concessions seront trentenaires. Il reste des places au colombarium ainsi que dans l'enceinte du cimetière.

Une entreprise spécialisée dans les pompes funèbres réalisera l'exhumation des tombes, des devis vont être demandés

Concernant les travaux d'adressage dans les villages, le devis est signé. Les travaux devraient commencer au cours du premier trimestre 2023.

Concernant les travaux d'aménagement de la salle polyvalente, il a été décidé à l'unanimité de déplacer la cheminée à l'extérieur.

La suppression de la cheminée a été votée à l'unanimité.

Il est prévu de rencontrer les administrés pour échanger avec eux sur les mesures à prendre pour la sécurisation des routes au sein du bourg et des villages.

Pour l'exercice 2023, le taux d'imposition sera augmenté de 0.50 %. Cette décision est prise à la majorité des voix exprimées.

Le rapport d'eau et assainissement présenté par l'agglomération du grand Guéret est validé.

Commission affaires scolaires :

Suite à l'annonce de Thierry Le Costoëc de vouloir cesser sa prestation de livraison de repas pour la cantine, une réflexion est en cours avec la commune de Sainte-Feyre.

Commission vie associative :

Les Marchés se dérouleront tous les 15 jours de mai à septembre 2023.

Le conseil accepte à l'unanimité de signer une convention avec les Marchés des producteurs du Pays pour l'année 2023 pour 350€.

Divers :

Le correspondant secours et incendie est Mr l'Héritier Alban.

Les locataires de la cure seront rencontrés le 03/02/23 à 18h.

Suite aux démarches entreprises auprès de la curatelle de Monsieur Pauly, qui a accepté le devis transmis par la commune, le terrain fera l'objet d'un entretien deux fois par an. Le sapin au sein du terrain sera abattu dans les prochaines semaines.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- mandate MME le Maire pour accomplir toutes les formalités nécessaires à l'aboutissement de ces dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h, ont signé les membres présents :